POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DE SPA GRAND PRIX

SPA GRAND PRIX est le promoteur du Grand Prix de Belgique de Formule 1, se déroulant sur le Circuit de Spa-Francorchamps. Par sa mission, SPA GRAND PRIX contribue au rayonnement et à l'attractivité de la Région et de ses habitants. SPA GRAND PRIX est avant tout un outil public, au bénéfice exclusif de la collectivité : les retombées économiques de l'organisation du Grand Prix sur la Région sont estimées annuellement à 42 millions d'euros.

Dans le cadre de sa mission, SPA GRAND PRIX intègre dans chacune de ses actions et décisions les valeurs de transparence, rigueur, proximité, accessibilité, innovation, héritage. Ainsi que les principes de développement durable de devoir d'inclusion, de transparence, d'intégrité et de vigilance.

Le périmètre de certification de SPA GRAND PRIX concerne l'ensemble des activités liées à la production et commercialisation de l'évènement, incluant les sites d'accueil professionnels et publics.

Conscient des enjeux de développement durable inhérents au secteur de l'évènementiel et soucieux d'aller plus loin dans sa démarche actuelle, SPA GRAND PRIX s'engage dans une démarche profonde de développement durable, avec l'objectif, d'une part de se mobiliser elle-même, et d'autre part, de promouvoir cette démarche auprès de ses sous-traitants et spectateurs.

Cette démarche DD s'inscrit autour des enjeux prioritaires suivants :

- Limiter l'impact environnemental de l'évènement :
 - o Limiter et réduire les consommations à usage unique
 - o Garantir le tri et la gestion avérée des déchets
 - o Maitriser et agir pour limiter l'impact carbone lié aux transports
- Faire de l'événement un levier de développement économique responsable :
 - o Favoriser les retombées économiques sur le territoire
 - o Participer au rayonnement des acteurs locaux
 - o Développer une politique d'achat responsable
- Agir pour créer un impact social positif
 - o Garantir l'inclusion, l'accessibilité et la satisfaction des participants à l'événement
 - Assurer des conditions de travail optimales et la sécurité des collaborateurs

Dans un cadre budgétaire maîtrisé et raisonnable, SPA GRAND PRIX, par le biais de sa direction, s'engage à :

- Satisfaire aux exigences légales et réglementaires qui lui sont applicables ;
- Satisfaire aux exigences de la norme ISO 20121;
- Tenir compte, à travers un dialogue régulier, des besoins et attentes de ses parties prenantes ;
- A mobiliser ses parties prenantes et à travailler sur un héritage positif en matière sociale, environnementale et économique ;
- Renforcer sa politique d'amélioration continue.

MELCHIOR WATHELET
Président

SPA GRAND PRIX SA

VANESSA MAES Directrice Générale SPA GRAND PRIX SA

140

